



**Le Conseil municipal d'Allaire officiellement installé : Jean-François Mary réélu maire pour le mandat 2026-2032**

***Réunis en séance solennelle vendredi 20 mars 2026 à 20 heures, les conseillers municipaux d'Allaire ont officiellement pris leurs fonctions. Jean-François Mary a été réélu maire à l'unanimité, ouvrant un nouveau mandat placé sous le signe de l'écoute, du travail et du service des habitants.***

**Allaire, le 20 mars 2026**

C'est dans la salle du conseil municipal qu'Allaire a vécu, vendredi 20 mars 2026 à 20 heures, un moment républicain fort : l'installation officielle de son nouveau conseil municipal, issu des élections municipales de mars 2026. Une séance à la fois solennelle et chaleureuse, qui a ouvert six années de mandat pour la commune et sa nouvelle équipe élue.

En ouvrant la séance, Jean-François Mary a prononcé un discours d'accueil dans lequel il a tenu à remercier les 1 461 électrices et électeurs qui ont accordé leur confiance à la liste lors du scrutin. Il a également rendu hommage aux conseillers sortants qui ont choisi de ne pas se représenter, leur exprimant publiquement, au nom de l'ensemble du conseil, toute sa reconnaissance pour leur engagement au service d'Allaire au cours du mandat écoulé.

Conformément aux règles républicaines qui régissent l'installation d'un conseil municipal, c'est Monsieur Jean-Lou Lebrun, doyen de l'assemblée, qui a présidé la séance afin de procéder à l'élection du maire. À l'issue de ce vote, Jean-François Mary a été élu maire par l'ensemble des conseillers municipaux, renouvelant ainsi la confiance de ses collègues. Saluant ce moment avec gravité et humilité, le maire a immédiatement exprimé sa volonté de poursuivre, avec méthode et engagement, le travail entrepris au service de la commune.

La séance s'est ensuite poursuivie avec l'élection des 8 maires-adjoints.

- 1 Michel SEILLER** : finances, ressources humaines et vie économique
- 2 Florence BOCQ** : Communication et vie démocratique
- 3 Yoann LE FOL** Affaires scolaires et vie culturelle
- 4 Dominique RENOU-COLMONT** : Affaires sociales et santé
- 5 Dominique PANHALEUX** : Voirie et espace rural, bâtiments communaux,
- 6 Marie-Hélène MAUVOISIN** : Enfance, jeunesse et affaires périscolaires
- 7 Christophe BARON** : Urbanisme, voirie urbaine et énergie
- 8 Christine VANDEKERKHOVE** : Vie associative sportive, loisirs et sécurité.

Et de 5 conseillers municipaux délégués

- 1 Claude DEQUI** : bâtiments communaux (suivi des chantiers et entretien...) et commissions de sécurité
- 2 Pierre-Alexandre JOLY** : Biodiversité, énergie,
- 3 Jean-Lou LEBRUN** : tourisme, mobilité durable et patrimoine,
- 4 Séverine MAHE** : Expression des jeunes et inclusion
- 5 Thomas BLOSSIER** : Sports et prévention santé,

Le nouveau bureau municipal, tel qu'annoncé par le maire, comptera huit maires-adjoints et cinq conseillers municipaux délégués. La charte de l' élu a ensuite été lue devant l'assemblée, rappelant les principes d'intégrité, de responsabilité et d'engagement qui guident l'exercice d'un mandat électif. Les délégations confiées au maire par le Conseil municipal, puis les délégations de fonctions transmises par

le maire à ses adjoints, ont enfin été présentées à l'assemblée, donnant une première forme concrète à l'organisation de la nouvelle équipe municipale.

La salle affichait ce soir-là une affluence remarquable. Un public nombreux avait tenu à assister à cette séance inaugurale, témoignant de l'attachement des habitants d'Allaire à la vie municipale. Parmi les personnes présentes, on notait en particulier celle de Daniel Baron, maire honoraire, de plusieurs anciens maire-adjoints et anciens conseillers venus, symboliquement, passer le relais à la nouvelle équipe.

Daniel Baron, maire honoraire et prédécesseur de Jean-François Mary, ainsi que les anciens maires-adjoints Maryse Paris, Jean-Paul Gautier et Pascal Noury, figuraient dans le public. Leur présence, discrète et chaleureuse, incarnait ce lien de continuité entre les équipes municipales successives qui font l'histoire d'une commune.

Au terme de cette séance fondatrice, le nouveau conseil municipal d'Allaire est pleinement constitué. Les premières semaines du mandat seront consacrées à l'installation des commissions de travail et à la mise en œuvre du projet municipal, articulé autour du bien vivre à Allaire, de la solidarité, de la transition écologique, du développement économique, de l'aménagement urbain, de l'enfance, de la jeunesse, de la culture et d'une gestion rigoureuse des finances communales. Un programme ambitieux, porté par une équipe renouvelée, animée par la volonté commune de servir les habitants.

Contact : Anne Gavard, DGS 02 99 71 88 62 [dgs@allaire.bzh](mailto:dgs@allaire.bzh)

Florence Bocq, Maire-adjoint en charge de la communication et de la vie démocratique  
[fbocq@allaire.bzh](mailto:fbocq@allaire.bzh)

Jean-François MARY, maire 0670409757, [maire@allaire.bzh](mailto:maire@allaire.bzh)